

Atelier 6

Comment ouvrir les portes de la cité aux jeunes Loire-Authiens ?

Enjeu et objectifs de l'atelier

L'enjeu de l'atelier : Favoriser la mobilisation des jeunes dans la vie de la commune

Les objectifs de cette démarche :

- Ecouter et accompagner les jeunes dans leurs projets collectifs,
- Accueillir les jeunes dans la citoyenneté,
- Permettre aux jeunes de s'impliquer, comme tout citoyen, dans la construction de Loire-Authion.

Echanges

On ne naît pas citoyen, on le devient. La citoyenneté s'acquiert. Et un proverbe africain reconnaît qu'il faut tout un village pour concourir à l'éducation d'un enfant.

Elus, services municipaux, parents, écoles, centre social... et jeunes eux-mêmes, nous sommes tous responsables de cet apprentissage de la citoyenneté.

1) Comment favoriser l'expression des jeunes sur leur commune ? Et comment les écouter ?

Développer des outils de communication adaptés aux pratiques des jeunes, créer des espaces d'expression libre, aller à leur rencontre...

Aller à la rencontre des jeunes (city, skate parc, complexe sportif, espaces publics, AICLA)

Organiser des temps de rencontre pour écouter, connaître les envies, les besoins et les attentes des jeunes.

Organisation festive sur les lieux de rencontre : comment organiser ces événements ? Avec un challenge (prix) ? Qui doit organiser ces événements ? les jeunes accompagnés des animateurs de l'AICLA (mais les animateurs ne peuvent pas être partout) = proximité avec leurs pairs.

Qui est le mieux placé pour être force de proposition ? Les jeunes ! Un rôle à impulser par les élus parents (facilitateurs) au contact et les animateurs

Bien communiquer. Réseaux sociaux : **créer des profils Instagram**, un par commune déléguée ou un pour LA ?

2) Précédemment, il existait des conseils municipaux d'enfants

Que pensez-vous de la création d'instance participative dédiée aux enfants ? Comment pourraient-elles fonctionner (périmètre géographique, âge de ses membres...) ?

A Corné un conseil d'enfants (CM1/CM2) élus par les autres enfants : 10 enfants très impliqués qui participent aux événements de la commune. 34 des sujets à traiter avec le conseil des adultes.

Pour les -15 ans, conseil par commune déléguée. Pour les +15 ans, un conseil jeunes LA : Distinguer les âges CM1/CM2, collège, lycée.

Permettre à chaque tranche d'âge d'avoir son espace privilégié et organiser des plénières des 3 types de conseils, plusieurs fois par an.

Tranche d'âges des ados difficile de les garder sur le territoire.

Se sentir actif, dans le processus de création.

⇒ Parler de conseil jeunes (pas enfants)

3) A la mairie, on peut faire appel aux jeunes (accompagnés par l'AICLA) pour servir lors de manifestations, en échange d'une contribution financière à un projet. On pourrait envisager d'organiser des chantiers avec les jeunes ou de développer les contrats d'apprentissage.

Qu'en pensez-vous ? D'autres actions sont-elles pertinentes, selon vous, pour encourager, soutenir et valoriser l'engagement citoyen des jeunes ?

Demandes d'habitants, nettoyer la nature, nouvelles actions, projets autofinancés, contribution au projet.

Championnat biathlon ?

Chantier jeunes : engagement citoyen, action valorisante, aide à la commune, bilan avec Elus et AICLA

Faire intervenir les jeunes sur les événements (service) permet aux jeunes de s'informer

Financement du permis = aide aux personnes

Les associations et les acteurs économiques ont-ils un rôle à jouer aussi ?

4) L'essentiel du parcours éducatif des jeunes se fait à la maison et à l'école. La Commune pourrait également être présente, notamment en proposant un parcours citoyen pour chaque jeune.

Qu'en pensez-vous ? Quelles en seraient les étapes ?

Plantation d'un arbre à la naissance - projet avec les services municipaux, les élus ou des associations à l'école primaire - cérémonie de remise de la carte électorale...

Oui aux propositions

+ réexpliquer la citoyenneté

Identifier les jeunes du territoire devenus adultes : ils sont devenus quoi ?

Prévoir des **cérémonies de remise** : jeunes sensibles à la reconnaissance. Recensement, carte électorale...

Est-il pertinent de poursuivre ce parcours -et la valorisation de la citoyenneté- au-delà de 18 ans ?

